

2019-5895
2020-04-14

KNOCK DOWN Pro 152 RTU Antiparasitaire - maison et espace multi insecticide
Vaporisateur à pompe liquide
DOMESTIQUE

UTILISER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES POUR ÉLIMINER les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argents, les cloportes communs, les araignées, les tiques sanguines, les puces, les mouches et les moustiques

PRINCIPE ACTIF:

Tétraméthrine... 0,20%

Perméthrine... 0,20%

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,039 % à titre d'agent de conservation No D'HOMOLOGATION 30779 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET _____ml ATTENTION

POISON IRRITANT

OCULAIRE LIRE L'ÉTIQUETTE

AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES

ENFANTS KUUS INC.,

UNITÉ 5 & 6 A, 450 TAPSCOTT RD,

Scarborough, ON M1B 1Y4

1-800-267-0455

www.knockdownbugs.com

www.mosquitoshield.com Les produits de Famille

avec valeur ajoutée™ Fièrement fabriqué au

Canada

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield

2019-5895
2020-04-14

DECLARATIONS FACULTATIVES:

- Traitement localisé
- Traitement pour les fentes et crevasses.
- Vaporise à 360 degrés
- Bien Agiter - Base d'eau

MODE D'EMPLOI

RESTRICTIONS :

- NE PAS appliquer sur un plan d'eau.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales.
- NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- NE PAS UTILISER DANS LES ENDROITS OÙ L'ON MANIPULE, ENTREPOSE OU PRÉPARE DES ALIMENTS, LORSQUE DES ALIMENTS SONT PRÉSENTS.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux domestiques de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.
- NE PAS APPLIQUER SUR LES MEUBLES, LES MATELAS, LE LINGE DE MAISON, LES JOUETS OU LES VÊTEMENTS.
- Utilisation à l'intérieur : NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires).
- Utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Après le traitement, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer.
- NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ.

COMMENT APPLIQUER :

APPLIQUER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT LOCALISÉ OU D'UN TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES.

TRAITEMENT LOCALISÉ : Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher, et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES : Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'APPLICATION : [(BIEN) AGITER AVANT L'EMPLOI. TENIR LE CONTENANT DROIT.] [APPLIQUER PAR COURTES PULVÉRISATIONS.] Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'APPLICATION À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS :

Pour éliminer les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées : Appliquer de petites quantités du produit dans le

2019-5895
2020-04-14

cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les coins sombres des pièces; dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et des cadres de porte et de fenêtre; autour des évier; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. armoires); autour des poubelles, de la plomberie et des autres installations de services publics; et autour des points d'entrée (p. ex. fenêtres, portes). Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les tiques sanguines et les puces : NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être entièrement traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

UTILISATION À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET DES PATIOS, DES VÉRANDAS ET DES TERRASSES :

Mouches domestiques et moustiques : À utiliser pour aider à réduire les nuisances causées par les mouches domestiques et les moustiques. Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur des parties localisées sur les surfaces externes des bâtiments (y compris les garages) et sur des parties localisées sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les insectes peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Le produit tue les mouches domestiques et les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Ne pas utiliser la tétraméthrine dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Dangereux si avalé. Peut provoquer une irritation des yeux ou de la peau. Ne respirer pas les vapeurs. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne porter pas de chaussures contaminées. Sortir les animaux au moins 1 heure avant de pulvériser le produit dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

PREMIERS SOINS: EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer

2019-5895
2020-04-14

de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et le numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les insectes utiles. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser les contenants vides. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.

ENTREPOSAGE: ranger seulement dans le contenant original dans un endroit frais et sec inaccessible pour les enfants, les animaux domestiques et de compagnie. Ranger à plus de 0 °C – ne pas laisser geler.

AVIS À L'UTILISATEUR: ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.